

Placements financiers des sociétés d'assurance – France • 1^{er} trimestre 2022

Baisse des valorisations de 111 milliards d'euros au premier trimestre 2022

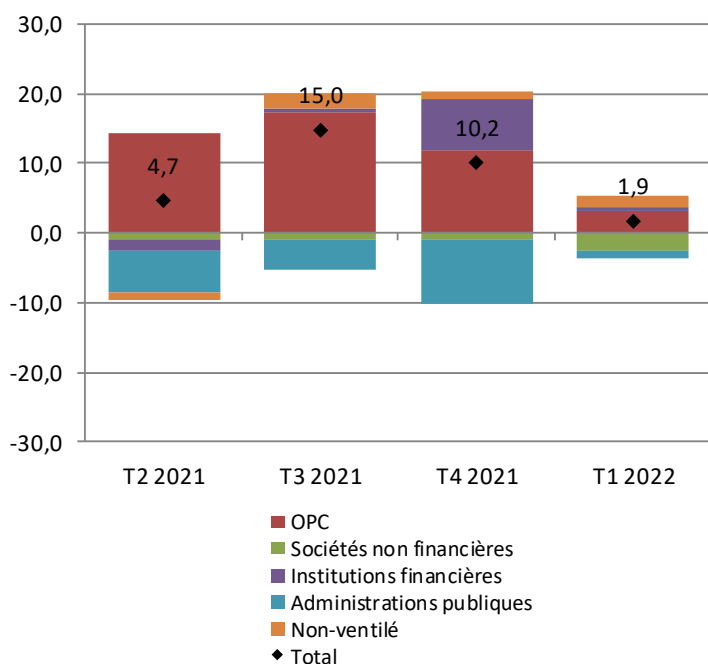
À fin mars 2022, l'encours de placements financiers des assureurs s'établit à 2 700 Mds €, en recul de - 106 milliards d'euros sur le trimestre. Cette baisse provient quasi exclusivement d'une valorisation des placements en repli (- 111 Mds) alors que les flux de placements nets sont positifs mais très modestes (+ 5 Mds).

La baisse des valorisations porte principalement sur les titres de créance à long terme (- 75 Mds), les fonds non monétaires (- 32 Mds) et les actions cotées (- 6 Mds). La baisse en valorisation notamment des titres de créance à long terme est liée à la remontée des taux longs (hausse de + 79 points de base de l'OAT 10 ans au premier trimestre). Celles des fonds actions (- 16 Mds) et des actions cotées sont liées à la baisse des marchés actions (baisse de - 7 % de l'indice CAC 40 au premier trimestre).

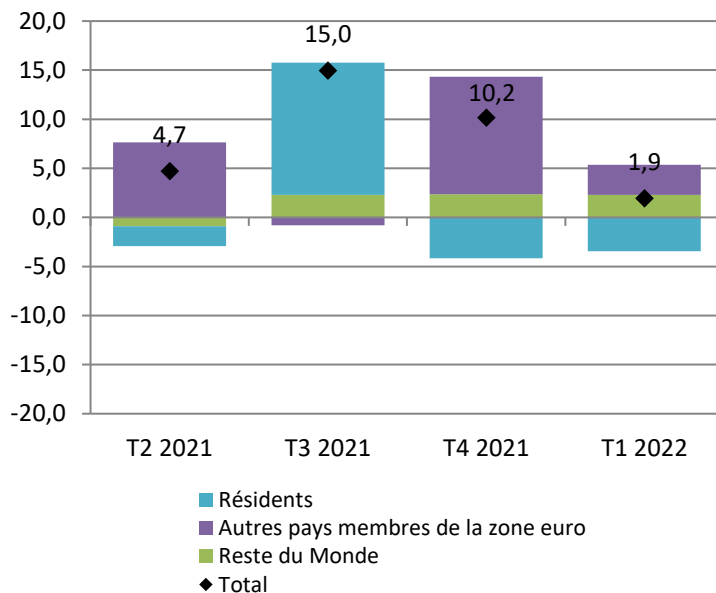
Les flux de placements nets concernent surtout les fonds non monétaires (+ 8 Mds), majoritairement de la zone euro hors France (+ 6 Mds). Les ventes nettes portent principalement sur les fonds monétaires (- 5 Mds), pour l'essentiel français.

Flux des placements titres¹ des sociétés d'assurance (en milliards d'euros)

Par catégorie d'émetteurs²



Par zone géographique



1. Titres de créance et de capital, ainsi que parts d'OPC

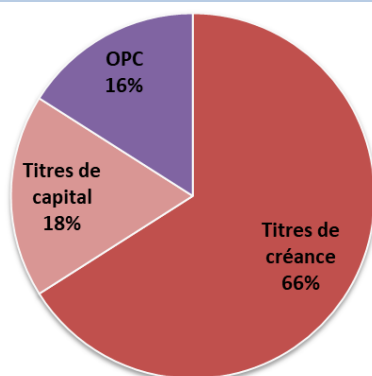
2. OPC signifie « Organismes de Placement Collectif ». Le non-ventilé du graphique par catégorie d'émetteurs correspond aux obligations et actions émises hors de la zone euro.

Placements financiers des sociétés d'assurance au T1 2022

(encours au prix de marché, flux, valorisation, en milliards d'euros)

	Assurance Vie et Mixte			Assurance Non-Vie			Total Assurances			
	Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours	
Monnaie et dépôts	0,6	0,0	33	1,4	0,0	15	2,0	0,0	48	
Titres de créance	CT (maturité d'origine)	0,7	0,0	22	-0,1	0,0	5	0,6	0,0	27
	LT (maturité d'origine)	-5,3	-69,4	1 319	2,9	-5,1	114	-2,4	-74,6	1 432
Prêts	0,7	0,0	51	0,4	0,0	10	1,1	0,0	61	
Titres de capital	Actions cotées	-1,0	-5,5	79	-0,7	-0,4	15	-1,7	-5,9	95
	Actions non cotées	1,8	0,2	73	0,1	0,4	39	1,9	0,6	112
	Autres	0,4	0,6	26	0,0	0,1	28	0,4	0,7	54
OPC	Fonds monétaires	-6,1	-0,2	80	0,8	0,0	8	-5,3	-0,2	89
	Fonds non monétaires	8,8	-30,5	737	-0,4	-1,3	41	8,4	-31,8	779
Dérivés	-0,5		5	0,0		0	-0,5		5	
Total	0,0	-104,8	2 425	4,5	-6,3	276	4,6	-111,1	2 700	

Répartition des encours de placements titres par catégorie de titres

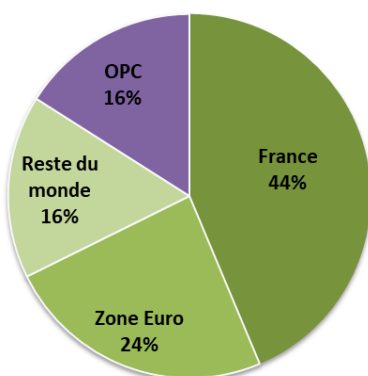


Après mise en transparence des OPC résidents³, les encours de placements des assureurs sont constitués pour 66% du portefeuille en titres de créance. Les actions représentent 18% du portefeuille. Le solde de 16% est constitué de parts d'OPC.

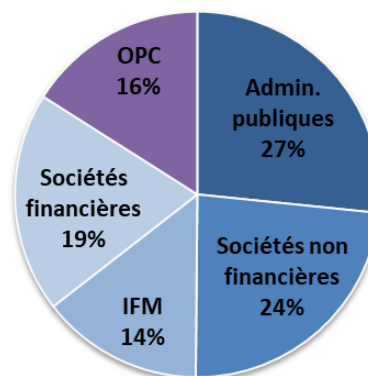
Tous instruments confondus, le portefeuille est composé pour 44% de titres émis en France, 40% de titres émis à l'étranger et 16% d'OPC non ventilés.

Les placements financent en premier lieu le secteur financier (33%, dont 14% pour les institutions financières monétaires et 19% pour les sociétés financières), les administrations publiques (27%) et les sociétés non financières (24%).

Répartition des encours de placements titres par zone géographique



Répartition des encours de placements titres par catégorie d'émetteurs



3. La mise en transparence consiste, lorsque l'information est disponible, à substituer les titres d'OPC résidents dans les portefeuilles des assureurs par les titres dans lesquels ces OPC investissent. Il reste 16% de l'encours constitué d'OPC (majoritairement non-résidents) sur lesquels cette opération ne peut pas être réalisée. Après mise en transparence, la part des titres de capital progresse de 8 points de pourcentage (10% à 18%) et celle des titres de créance de 12 points de pourcentage (54% à 66%).

Date de la prochaine publication : 7 octobre 2022